

### Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Province de Québec

# Avis public

## AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2025-12 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE SANITAIRE POUR LA RUE XAVIER-DESROSIERS ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER UNE PARTIE DES COÛTS

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2025-12 décrétant des travaux de prolongement de la conduite sanitaire pour la rue Xavier-Desrosiers et autorisant un emprunt pour en acquitter une partie des coûts.

L'objet de ce règlement est de décréter des travaux de prolongement de la conduite sanitaire sur la rue Xavier-Desrosiers, d'autoriser une dépense pour ces travaux et un emprunt maximal de 73 481,65 \$ au fonds d'administration afin d'en acquitter une partie des coûts, ainsi que d'imposer une taxe spéciale au secteur desservi.

Monsieur Léonard Gaudette a déposé séance tenante le projet de règlement numéro 2025-12.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture ainsi que sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca).

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, Ce 19e jour du mois de novembre 2025

Geneviève Bureau

Genevière Bureau

Greffière-trésorière adjointe



#### Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

#### Objet:

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 2025-12 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA CONDUITE SANITAIRE POUR LA RUE XAVIER-DESROSIERS ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER UNE PARTIE DES COÛTS

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (http://saintbernarddemichaudville.gc.ca/), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 19 novembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19 novembre 2025.

Geneviève Bureau

Greffière-trésorière adjointe